

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES

Séance du 16 novembre 1978

Commune : FONTAINEBLEAU - forêt domaniale

Objet : Demande de permis de construire un pylône mirador
présentée par l'office national des forêts

Rapporteur : M. de BERGEVIN

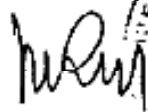
L'office national des forêts présente une demande de permis de construire un pylône mirador en forêt de FONTAINEBLEAU aux Monts de Fay, carrefour de la compagnie non loin de la Table du Grand Maître.

Cet ouvrage qui mesurera 32 mètres de haut est destiné à compléter le système de surveillance contre l'incendie en place depuis longtemps et comportant déjà quatre pylônes semblables ; il sera un élément indispensable au maintien d'un site classé, placé sous la constante menace du feu.

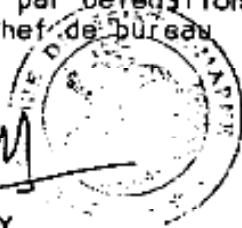
Suivant l'avis du rapporteur, la commission émet un avis favorable à la demande présentée par l'office national des forêts.

POUR AMPLIATION

pour le Préfet et par délégation
l'Attaché, Chef de bureau



M. ROGGY



LE PRÉSIDENT

Signé : Ph. LOISEAU